



**FFBAD**  
Fédération Française  
de Badminton

# FORMABAD

Secteur Emploi

## ARCHITECTURE

### PLAN EMPLOI FEDERAL 2023

www.ffbad.org

ARCHITECTURE  
GENERALE

## PLAN EMPLOI FEDERAL 2023

**PERFORMANCE  
SPORTIVE**



**PERFORMANCE  
SOCIALE**

### SOUTIEN AUX LIGUES : DIRECTEURS.TRICES

- Création d'un poste de directeur.trice
- Transformation d'un poste existant vers la fonction de directeur.trice :
  - Sans création de poste supplémentaire
  - Qui amène une création supplémentaire

### SOUTIEN AUX LIGUES ET COMITES : DEVELOPPEMENT DE PROXIMITE

- Création d'un poste
- Transformation d'un poste existant
- Priorisation des dossiers en fonction du niveau de structuration du territoire

### SOUTIEN AUX CLUBS « S'inscrire dans la double performance »

- Club avec dynamique jeunes : Création ou transformation de poste

- Club intégrant un projet de performance sociale : Création ou transformation de poste



- Enveloppe totale : **225 000 € minimum (Entre 10 à 12 structures aidées)**
- Modulation des attributions financières en fonction des axes/projets.

**MODALITES GENERALES**

- ⇒ *Emploi effectif avant le 31 décembre 2023 (si pas possible nécessité de déposer un nouveau dossier en 2024)*
- ⇒ *Groupement d'Employeurs non éligible*
- ⇒ *Modulation des attributions financières (fourchette minimum et maximum indiquée) :*
  - *Création ou passage à un temps plein d'un poste : Entre 10000 € et 20 000 € sur 2 ans*
  - *Transformation ou renforcement d'un poste : Entre 5000 € et 15 000 € sur 2 ans*

**SOUTIEN AUX LIGUES DIRECTEURS.TRICES**

- ⇒ *Lien avec le secteur "Relations avec les Territoires"*
- ⇒ *Soutien financier différencié en fonction d'une création ou transformation*
- ⇒ *Volume de missions obligatoires fléchées par la fédération*
- ⇒ *Accompagnement individualisé des Ligues*

**3 Ligues restent à accompagner d'ici 2024**

**SOUTIEN AUX LIGUES et COMITES : DEVELOPPEMENT DE PROXIMITE**

- ⇒ **Priorités :**
  - 1. Territoire sans emploi (salarié non employé par Comité/Ligue)**
  - 2. Passage d'un temps partiel en temps plein**
  - 3. Transformation d'un temps plein**
- ⇒ *50% minimum sur l'accompagnement de proximité (dirigeants et techniciens)*
- ⇒ *Interdiction de réaliser des prestations d'encadrement de créneaux au sein des clubs de manière régulière.*
- ⇒ *Mise en avant et suivi de la "performance sociale" : au moins 2 thématiques ciblées en lien avec les programmes nationaux du projet de performance sociale.*
- ⇒ *Possibilité aux Ligues de candidater : identification d'un territoire cohérent avec les actions de proximité*
  - *Diplômes ciblés : DESJEPS ou DEJEPS (Dossier étudié au cas par cas pour d'autres diplômes)*

**SOUTIEN AUX CLUBS : S'INSCRIRE DANS LA DOUBLE PERFORMANCE**

Club dynamique jeunes : Création ou transformation ou renforcement d'un poste

- ⇒ *1 créneau/semaine/catégorie d'âge cible (Minibad et Poussin et Benjamin) d'au moins 1 heure par un DE*
- ⇒ *ET au minimum 1 deuxième créneau pour les poussins et benjamins*
- ⇒ *Organisation d'événements en lien avec les -10 ans*
  - *1 Plateau Minibad/Poussin*
  - *1 Rencontre Départementale Jeunes ou Promobad Minibad/Poussin*
  - *Passage de plumes*

Club dynamique performance sociale : Création ou transformation ou renforcement d'un poste

- ⇒ *Le club doit s'engager dans des thématiques (Annexe 1) de la performance sociale à hauteur de 30% min du temps plein, en ayant déjà engagé des actions sur la saison N-1*
- ⇒ *Priorité aux dossiers qui mettront en place des actions à impact interne au club*
  - *Diplômes ciblés : DESJEPS ou DEJEPS*

## Aide financière



**Transformation d'un poste :** entre 5000 € et 15000€ sur 2 ans  
**Création d'un poste :** entre 10000 € et 20000 € sur 2 ans

## Aide au projet d'embauche

Afin d'aider les comités et clubs dans la démarche de création, un accompagnement par le cadre technique référent du secteur est possible dans le montage du projet :



CONTACT : Julien POURCELOT (Réfèrent Emploi National) - [julien.pourcelot@ffbad.org](mailto:julien.pourcelot@ffbad.org) - 06 59 81 17 20



### Référents emplois territoriaux

	Ligues	Emploi				
		Fonction	Nom	Prénom	Téléphone	Mail
1	AUVERGNE-RHONE-ALPES	Intérim	CHAMPION	Thomas	06.62.50.23.95	thomas.champion@badminton-aura.org
2	BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	Coordonnateur E.T.R	FURIC	Ronan	06 38 63 77 69	etr-lbfcbad@lbfcbad.fr
3	BRETAGNE	Directeur	HOCHARD	Samuel	06 79 10 28 71	directeurlba@gmail.com
4	CENTRE-VAL DE LOIRE	Directeur stratégique	GROSJEAN	Cédric	06 25 31 25 46	directeur@badmintoncvl.fr
5	GRAND EST	Directeur	FISCHER	Vincent	06 83 01 66 91	vincent.fischer@badmintongrandest.com
6	HAUTS-DE-France	Directrice	GARCIA	Delphine	06 71 66 92 57	delphinegarcia.etr@gmail.com
7	ILE DE France	Directeur	DAUBE	Olivier	06 23 37 56 71	olivier.daube@iffb.org
8	NOUVELLE-AQUITAINE	Réfèrent	PINET	Aude	07 45 02 31 29	aude.pinet@lnaqbad.fr
9	NORMANDIE	Coordonnateur E.T.R	BOULET	Yann	06 59 92 85 76	boulet.normandiebad@gmail.com
10	OCCITANIE	Directeur	DURIER	François	06 27 16 69 66	francois.durier@badocc.org
11	PACA	Adjoint de direction	GARNIER	Laurent	06 13 01 64 50	laurent.garnier@sudbad.fr
12	PAYS DE LA LOIRE	Coordonnateur E.T.R	FRABOULET	Eddy	06 83 22 53 99	coordoetr@badminton-paysdelaloire.fr

## SOUTIEN AUX LIGUES

### Positionnement d'un.e directeur.trice

L'objectif est de permettre aux ligues n'étant pas encore structurées avec un.e directeur.trice de pouvoir organiser leur fonctionnement autour de ce poste.

Cet axe est en lien avec le secteur « Relations avec les territoires », un accompagnement au cas par cas est possible pour chaque ligue concernée.

#### Bénéficiaires et critères d'éligibilité

Employeurs	Territoire	Poste	Employé.e
Ligues	Régional	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'un emploi à temps plein en CDI</li> <li>• Transformation d'un emploi existant vers un temps plein respectant à minima les missions définies :               <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Sans création de poste supplémentaire sur la Ligue</li> <li>⇒ Avec une création d'un poste supplémentaire</li> </ul> </li> </ul>	<p><u>Diplômes préférentiels*</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- DESJEPS "badminton" ou « direction de structures »</li> <li>- BEES 2<sup>ème</sup> degré « badminton »</li> </ul> <p><u>CCNS :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Groupe 6 minimum</li> </ul> <p>*Chaque profil, et/ou autres diplômes pourront être étudié. Ils devront être préalablement justifiés et validés par la FFBaD.</p>

#### Missions communes imposées (temps affecté en cohérence avec le territoire)

- ⇒ Coordination globale du suivi du projet de la Ligue
- ⇒ Assurer la gestion des ressources humaines au niveau des salariés
- ⇒ Assurer le suivi et la gestion des éléments budgétaires/financiers
- ⇒ Être l'interlocuteur privilégié de la FFBaD au sein des réseaux professionnels

#### Autres missions

- ⇒ En fonction des spécificités du territoire
- ⇒ Cohérence sur la diversité et les volumes
- ⇒ Possibilité de porter des missions en opérationnel

#### Conditions

- ⇒ Avoir un lien hiérarchique sur l'ensemble des autres salariés

- Le.la directeur.trice est intégré au réseau FFBaD dédié
- Des temps de formations sur des thématiques cibles du métier sont prévus à terme.

# SOUTIEN AUX TERRITOIRES

## Développement de proximité

L'objectif est de permettre, quelles que soient l'organisation du territoire et sa gouvernance (Ligue/Comités, Bassins de pratique, ...) de mettre en place, renforcer et assurer des missions de proximité pour accompagner les clubs en matière de formation, de création d'emplois, de labellisation, .... Il s'inscrit dans les axes fédéraux autour de la performance sportive et de la performance sociale. Cet accompagnement est dédié aux acteurs, et non aux actions en elles-mêmes, pour leur permettre de mieux mettre en œuvre toutes les possibilités et initiatives fédérales.

### Bénéficiaires et critères d'éligibilité

Employeurs	Territoires	Poste	Employé.e
Comités Ligues*	Département(s) Bassin(s) de pratique	<u>Priorités :</u> 1. Territoire sans emploi (salarié non employé par Comité/Ligue) 2. Passage d'un temps partiel en temps plein 3. Transformation d'un temps plein	<u>Diplômes concernés* :</u> - DESJEPS "badminton" - DEJEPS "badminton"  *Pour toute demande dérogatoire (candidat en formation, autres diplômes), celle-ci devra être préalablement justifiée et validée par la FFBaD.

\*Ligues : En fonction de l'organisation des territoires : acteurs de proximité

### Typologie de poste

#### Accompagnement de proximité des dirigeants

Pour développer leurs compétences et leur permettre ainsi de s'approprier les dispositifs et labels fédéraux.

##### Exemple :

- Développer l'école de jeunes en s'appuyant sur le Dispositif Jeunes incluant notamment les liens avec tous les scolaires
  - Développer la performance sportive en s'appuyant sur le Dispositif Avenir et le Parcours Club
  - Développer la performance sociale (CF Annexe 1)
  - Accompagner la mise en œuvre du projet associatif
- Etc...

#### Accompagnement de proximité des techniciens

Pour développer leurs compétences et leur permettre structurer leurs actions, fidéliser les pratiquants en utilisant les dispositifs et labels fédéraux.

##### Par exemple :

- Formations continues en lien avec les différents dispositifs
- Regroupement de ces acteurs (échanger sur les bonnes pratiques, partager les expériences, répondre aux problématiques rencontrées sur le territoire)

### Conditions requises

1. Missions obligatoires, à destination des acteurs (minimum 50% du temps plein)
2. Intégrer 2 thématiques minimum parmi le projet de performance sociale :  
 ⇒ Inclusion / Handicap / Eco-Responsabilité / Santé  
 (Détails des projets en annexe)

### Missions non autorisées (sur l'ensemble du poste)

Prestation de service/mise à disposition facturée du salarié sur de l'encadrement de créneaux au sein des clubs.

➔ Des formations seront prévues pour accompagner le salarié (développement de proximité)

## SOUTIEN AUX CLUBS

### S'inscrire dans la double performance

#### Club dynamique jeunes

L'objectif est de soutenir les clubs s'orientant sur un projet professionnel autour de la performance chez les jeunes. Cette aide répond aux enjeux fédéraux sur la performance sportive notamment sur les -10 ans

Il concerne les clubs qui sont déjà structurés ou souhaite se structurer autour d'un projet fort sur le développement des jeunes.

#### Bénéficiaires et critères d'éligibilité

Employeurs	Poste	Employé.e
Clubs	<ul style="list-style-type: none"><li>• Création d'un emploi à temps plein en CDI</li><li>• Passage d'un CDD (Temps partiel ou complet) à un temps plein en CDI</li><li>• Renforcement d'un poste déjà existant par l'embauche d'un second salarié</li></ul>	<p><u>Diplômes concernés*</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- DESJEPS "badminton"</li><li>- DEJEPS "badminton"</li></ul> <p>*Pour toute demande dérogatoire (candidat en formation, autres diplômes), celle-ci devra être préalablement justifiée et validée par la FFBaD.</p>

#### Typologie de poste

Si création ou transformation d'un poste en CDI temps plein, le salarié devra répondre aux conditions requises.

Si embauche pour renforcement d'un poste existant, l'un des deux salariés devra être en responsabilité de la dynamique jeunes en respectant les conditions requises, le second devra quant à lui mettre des missions en lien avec la performance sociale (détails des missions en annexe).

#### Conditions requises

1. L'entraîneur doit avoir plus de 50% de son temps de travail effectif sur les missions en lien avec la dynamique jeunes,
2. Une structuration des créneaux adaptée :
  - ⇒ 1 créneau/semaine/catégorie d'âge (Minibad et Poussin et Benjamin) d'au moins 1 heure par un DE,
  - ⇒ ET au minimum 1 deuxième créneau pour les poussins et benjamins,
3. L'organisation d'évènements en lien avec les -10 ans durant la saison,
  - ⇒ 1 Plateau Minibad/Poussin
  - ⇒ 1 Rencontre Départementale Jeunes ou Promobad Minibad/Poussin
  - ⇒ Passage de plumes

→ Le projet du club devra être axé particulièrement sur l'accompagnement des licenciés jeunes

→ Nécessité d'avoir une base existante en lien avec la thématique « Dynamique jeunes » (ex : nombre de minibad, poussins depuis 2 ans, nombre de créneaux pour les jeunes depuis 2 ans, etc...)

→ Si second emploi une attention particulière sera faite sur l'articulation et la répartition des missions entre les deux emplois

## Club dynamique performance sociale

L'objectif est de soutenir les clubs qui souhaitent renforcer leur engagement dans un projet de développement inscrit dans les axes fédéraux « Fidéliser les pratiquants » et « Répondre aux enjeux sociétaux ».

### Bénéficiaires et critères d'éligibilité

Employeurs	Poste	Employé.e
Clubs*	<ul style="list-style-type: none"><li>• Création d'un emploi à temps plein en CDI</li><li>• Passage d'un CDD (Temps partiel ou complet) à un temps plein en CDI</li><li>• Renforcement d'un poste déjà existant par l'embauche d'un second salarié</li></ul>	<p><u>Diplômes concernés*</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- DESJEPS "badminton"</li><li>- DEJEPS "badminton"</li></ul> <p>*Pour toute demande dérogatoire (candidat en formation, autres diplômes), celle-ci devra être préalablement justifiée et validée par la FFBA.</p>

### Typologie du poste

Nécessité d'intégrer dans le projet du club, et dans les missions de l'emploi une ou plusieurs thématiques issues du projet de performance sociale (Détails des projets en Annexe 1):

- ⇒ Inclusion
- ⇒ Handicap
- ⇒ Éco-Responsabilités
- ⇒ Santé

**Priorité aux dossiers qui mettront en place des actions à impact interne au club**

### Conditions requises

1. A minima, 30% du temps plein consacré aux thématiques de la performance sociale choisies. Ce volume englobe l'ensemble du temps de travail effectif consacré sur ces projets : préparation, stratégie, communication, mise en œuvre, bilan
2. État des lieux et identification des actions sur les thématiques de performance sociale sur la saison actuelle et les saisons antérieures : nécessité d'avoir déjà une base sur les thématiques ciblées.

→ Le projet du club devra porter une attention particulière aux thématiques mentionnées.

### Soutien aux clubs

#### REMARQUES

*Le club ne pourra déposer qu'un dossier, soit en lien avec la dynamique jeunes soit en lien avec la dynamique performance sociale.*

## Conditions particulières

- Une priorité est donnée aux structures ayant déjà un candidat identifié.
- Le club effectue une création de poste réelle ou la transformation d'un poste à temps partiel et/ou en CDD, dans l'année civile 2023.
- Dans le cadre d'une création, le contrat de travail est signé pour un emploi temps plein en Contrat à Durée Indéterminée (CDI).
- Les Groupements d'Employeurs ne sont pas éligibles au PEF.
- La prorogation annuelle de l'aide financière est soumise au maintien de l'emploi et à l'évaluation du poste (entre juin et novembre).
- La structure peut cumuler cette aide avec d'autres aides au titre de l'emploi (ANS, Dispositif territoriaux...).
- Le contrat respecte les dispositions de la Convention Collective Nationale du Sport (CCNS) et notamment les salaires minimums conventionnels (Article 9.2.1).

• **Emploi effectif avant le 31 décembre 2023 (si pas possible, nécessité de déposer un nouveau dossier en 2024)**

## Dossier de candidatures – Documents annexes

Un questionnaire d'identification en ligne ([lien ci-dessous](#)) est mis en place afin de recenser les différentes structures intéressées. Le dossier de candidature sera envoyé aux structures identifiées et étant éligibles au dispositif.

**QUESTIONNAIRE D'IDENTIFICATION PEF 2023 => <https://forms.office.com/e/MbmUg7v52f>**

En complément du dossier de candidature, plusieurs documents seront demandés (ils sont réprécisés dans le dossier) : Bilan/comptes de résultats des années précédentes, budgets prévisionnels, projet pluriannuel de la structure, plan financier de pérennisation de l'emploi, fiche de poste, contrat de travail...

## Démarches administratives et calendrier

- ➔ Date de communication de la note (site fédéral) : **20 janvier 2023**
- ➔ Phase d'identification : questionnaire disponible à partir du **20 Janvier 2023**
- ➔ Disponibilité des dossiers de candidatures : à partir du **27 février 2023** (sous réserve de répondre au questionnaire d'identification)
- ➔ Fin de la période de dépôt des dossiers : **20 avril 2023**  
Accompagnement des dossiers sur toute la période
- ➔ Organisation du traitement et de la sélection des dossiers :
  - En lien avec l'échéance du Conseil Exécutif pour validation finale : **10/11 juin 2023**

CONTACT : Julien POURCELOT (Réfèrent Emploi National) - [julien.pourcelot@ffbad.org](mailto:julien.pourcelot@ffbad.org) - 06 59 81 17 20

# Axe performance sociale – Exemples – ANNEXE 1

## **Projets qui favorisent l'inclusion de toutes et tous au sein de la société par le badminton et notamment**

- Actions régulières ou projets « Bad au féminin », autour de la mixité :  
*Exemple = mise en place de parrainage/marrainage, événements pour public féminin (ramène ta pote etc...), projet autour des dirigeantes (formation, accompagnement), valorisation de l'emploi des femmes.*
- Les projets d'insertion professionnelle par le Badminton :  
*Exemple = Accueil de jeunes pour l'encadrement de séance, de stage pour avoir un premier contact avec la vie professionnelle. Travail avec les missions locales, maisons de quartiers, MJC etc...*
- Séances favorisant la réinsertion pour les Personnes Placées Sous-Main de Justice et dans le cadre de la Protection Judiciaire de la Jeunesse :  
*Exemple = formation DIPP, convention avec les établissements pénitentiaires, cycle bad en prison, intégrer des événements autour du sport dans les prisons*
- Convention(s) passée(s) avec une association en lien avec la performance sociale (insertion professionnelle, lutte contre les addictions, etc...) :  
*Exemple = actions solidaires, travail étroit avec des structures sociales, lutte contre les dérives (dopage, violences, discrimination, racisme, homophobie etc...)*

## **Projets qui favorisent l'inclusion des personnes en situation de handicap moteur ou psychique par le badminton**

- Créneau régulier spécifique parabad ouverts à tous :  
*Exemple = Se former à l'encadrement des PSH, proposer des stages mixtes,*
- Projet en lien avec dispositif « Bad en situation de handicap » :  
*Exemple = Mise en place de plateaux handibad, sensibilisation en interne et en externe (scolaire), Accompagnement sur les tournois, accueillir une étape du circuit parabad*
- Interventions dans les Instituts Médico Éducatifs :  
*Exemple = journée découverte, conventionnements, formation des encadrants des instituts, séances dans les instituts, ouverture d'un créneau en journée*

## **Projets visant à limiter les impacts négatifs de la pratique du badminton sur l'environnement et notamment**

- Recyclage de matériel :  
*Exemple = collecte volants, recyclage des bâches de kakémonos, collecte puis dons en recyclerie etc...*
- Actions de sensibilisation au développement durable :  
*Exemple = atelier dans les écoles, expos, affichage sur les événements*
- Aménagements d'équipements écoresponsables
- Organisation d'évènements éco-responsables... :  
*Exemple = favoriser le circuit court, covoiturage, consommation locale, consommables durables etc...*

## **Projets en faveur des bienfaits du badminton pour la santé**

- Projet Sport Santé / Bien-être :  
*Exemple = Partenariat avec les maisons sport santé, sensibilisation aux thématiques nutrition, sédentarité. Mise en place de séances fit'minton. Séances intergénérationnelles.*
- Séances pour des personnes atteintes de pathologies :  
*Exemple = milieu hospitalier, travail avec centres de rééducation*
- Badminton en entreprise :  
*Exemple = créneaux sur la pause méridienne pour les entreprises, mise en place d'un championnat corpo*
- Séances régulières pour les seniors (en clubs ou en établissements spécialisés), Dispositif Senior FFBaD :  
*Exemple = créneau spécifique, interventions en EHPAD ou maisons de retraite*